

SYNDICAT MIXTE LOIRE AVAL

CONSEIL SYNDICAL

Séance du mardi 10 novembre 2015

Délibération 2015_11_002

Objet : Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Le dix novembre deux mille quinze, à quatorze heures trente, dans les locaux de Nantes Métropole, se réunit le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du douze août deux mille quinze (et d'un courrier de rappel du vingt-trois octobre deux mille quinze) signé du président de la CLE du SAGE Loire Estuaire.

Etaient présents :

Christian COUTURIER, titulaire, Julie LAERNOES, Freddy HERVOCHON, Alain ROBERT, Pascale HAMEAU, Jean-Pierre BELLEIL, Muriel GUILLET, Chantal BRIERE, Jean-Yves HENRY, Guy FRESNEAU, Louis-Marie ORDUREAU, Claude CAUDAL, Joël BARAUD, Alain RAYMOND, Jean-Charles JUHEL, Didier PECOT, Sylvie GAUTREAU, Anne LERAY, Jean-Paul NICOLAS, Christophe DOUGE, Muriel VANDENBERGHE, Michel BELOUIN, Jean-Pierre BOUILLANT

Etaient excusés ou absents :

Alain ROBERT (puis présent à partir de la question « règlement intérieur »), Claire TRAMIER, Bertrand SAGET, Jean-Claude LEMASSON, Thomas QUERO, Lydia MEIGNEN, Eric PROVOST, Guy LEGAL, Jean-François CHARRIER, Thierry GADAI, Jean-Pierre LUCAS, Bernard MORILLEAU, Jean CHARRIER, Joseph LAIGRE, Gilles MERIODEAU, Bertrand SAGET, Anne GUILMET, Jean-Louis MOGAN, , Raymond CHARBONNIER, Marcelle CHAPEAU, Dominique MANAC'H, , Virginie GUICHARD, Jean-Pierre MARCHAIS.

Quorum : 19 puis 22 puis 23

Nombre de votants : 17 puis 20

Secrétaire de séance : M. Guy FRESNEAU

EXPOSE DES MOTIFS

Election membres de la CAO :

Le président rappelle qu'en application de l'article 17 du règlement intérieur, une CAO est instaurée, et propose de procéder à son élection à savoir une liste de un président et cinq membres (5 titulaires et 5 suppléants). En l'absence de candidature, le Président propose aux membres du bureau de constituer la CAO avec 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Une liste est constituée en séance. Le Président propose par ailleurs de procéder à l'élection de cette liste par vote à main levée. Les délégués donnent leur accord. **Le résultat du vote, à l'unanimité, est le suivant :**

- Président de la CAO, **M Christian COUTURIER**
- Les 5 titulaires, **M. Jean-Charles JUHEL, M. Claude CAUDAL, Mme Pascale HAMEAU, Mme Chantal BRIERE, M. Jean-Paul NICOLAS**
- Les 5 suppléants, **M Jean CHARRIER, Mme Anne LERAY, M. Jean-Yves HENRY, M. Alain RAYMOND, M. Jean-Pierre BELLEIL**

En ce qui concerne la compétence de la CAO, le Président rappelle que :

- Sa constitution est facultative pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) ; néanmoins, il peut être intéressant que la CAO émette un avis sur ces **MAPA inférieurs aux seuils des marchés formalisés de 209 000 € HT** pour les marchés de fournitures et services.

Concernant les modalités de publicité, il est proposé :

- en-dessous de 25 000 € HT, consultation auprès de trois fournisseurs (en fonction de la nature, des besoins et de l'importance de l'achat)
- entre 25 000 et 90 000 € HT, publicité « procédure adaptée » au choix : devis, JAL, presse spécialisée, site Internet du SYLOA
- entre 90 000 et 209 000 € HT (fournitures et services), publicité selon réglementation en vigueur, BOAMP ou JAL et sur profil d'acheteur, si nécessaire dans un journal spécialisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

à l'unanimité

- prend acte du résultat de l'élection** des membres de la CAO (le président et 5 membres titulaires et 5 membres suppléants ci-dessus désignés)
- précise que la CAO donnera un avis** sur les MAPA jusqu'à 209 000 € HT et que les **modalités de publicités** en fonction des nouveaux seuils de marchés publics en vigueur au 1^{er} janvier 2016, sont celles indiquées plus haut.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

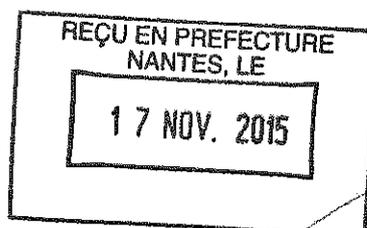
Certifié conforme compte tenu de la transmission en Préfecture, le

17/11/2015

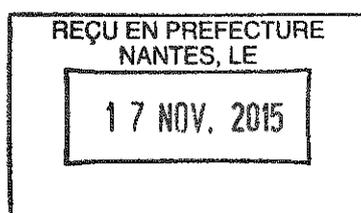
Et l'affichage effectué le

17/11/2015

Le Président,



(Signature)
Christian COUTURIER



SYLOA

Syndicat de la Loire Aval
42 Quai de Versailles 44000 NANTES
SIRET : 200 055 127 00019